



CERTIPHYTO CONSEIL PREMIER CERTIFICAT

Public visé

Les personnes qui délivrent un conseil sur les produits phytosanitaires indépendant de toute activité de vente ou d'application et dans le cadre de la vente à des utilisateurs professionnels (jusqu'au 31/12/2024)

Durée

4 jours (28 heures)

Dates et lieux de formation

Session de 10 stagiaires max

Nous contacter pour connaître les dates des prochaines sessions de formation
www.fdgdon974.fr

Sur demande pour des groupes de 5 à 10 stagiaires

Tarif

420€ par stagiaire

Contact

Marlène MARQUIER
fdgdon.itf@gmail.com
06 92 91 02 32

Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter notre référent handicap, afin de définir ensemble les modalités d'accueil

Christopher NAMINZO
qualite.fdgdonreunion@gmail.com
02 62 45 20 00

Objectifs

Obtention du certificat individuel pour l'activité « conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques »

1. Connaître la réglementation phytosanitaire
2. Identifier les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires sur la santé et l'environnement et mettre en place les mesures de prévention et de protection adaptées
3. Raisonner l'utilisation des produits phytosanitaires et connaître les stratégies visant à réduire leur utilisation

Contenu de la formation

- REGLEMENTATION ET SECURITE ENVIRONNEMENTALE : plan ECOPHYTO ; AMM ; encadrement des pratiques ; transport et stockage ; agrément d'entreprise lié au conseil ; risques pour l'environnement ; type de pollution ; ZNT ; situations d'exposition au danger ; pratiques et aménagements pour la prévention des risques ; gestion phytosanitaires

- SANTE, SECURITE APPLICATEUR ET ESPACE OUVERT AU PUBLIC : dangerosité des produits ; étiquette et FDS ; voies d'intoxication ; situations exposantes au danger avant, pendant et après l'application ; principales mesures de prévention et de protection ; espaces ouverts au public ; conduite à tenir en cas d'intoxication

- REDUCTION DE L'USAGE ET METHODES ALTERNATIVES : surveiller les bioagresseurs et évaluer le risque ; BSV ; raisonner les interventions phytosanitaires ; Protection Intégrée, Protection Biologique Intégrée et Protection AgroEcologique ; méthodes de lutte alternatives ; produits de biocontrôle ; OAD ; veille sanitaire, technique et réglementaire

Moyens et méthodes pédagogiques

- Supports de formation adaptés et actualisés : diaporama, études de cas, vidéos, échanges sur l'expérience des participants, QCM préparatoire et correction collective
- Remise du livret stagiaire

Validation de la formation

- Test de vérification des connaissances informatisé (QCM)
- Bordereau de score remis en fin de formation
- Attestation de formation remise en fin de formation

100% de réussite
2020

Responsable pédagogique

- Marlène MARQUIER, ingénieur agricole, 15 ans d'expertise en santé du végétal et méthodes alternatives ; référent réglementation phytosanitaire

Dispositif financier

Prise en charge possible par les opérateurs de compétences. Contacter votre OPCO.